

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de février 1920.

CHARLES DOHERTY, [L.S.]
Député pour le district électoral de Sainte-Anne, Montréal.
 H. L. DRAYTON, [L.S.]
Député pour le district électoral de Kingston.

DISTRICT ELECTORAL DE SAINT-JACQUES.

Puissance du Canada }
 Savoir: }

CHAMBRE DES COMMUNES,

Au greffier de la
 Couronne en Chancellerie.

Nous soussignés vous donnons avis, conformément à l'article 10 du chapitre 11, des Statuts Révisés du Canada 1906, l'Orateur étant absent du Canada, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Saint-Jacques, dans la province de Québec, par suite du décès de Louis Audet Lapointe, son député actuel, et vous êtes autorisé à émettre un nouveau mandat pour élire un nouveau membre pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de février 1920.

CHARLES DOHERTY, [L.S.]
Député pour le district électoral de Sainte-Anne, Montréal.
 H. L. DRAYTON, [L.S.]
Député pour le district électoral de Kingston.

M. l'Orateur informe la Chambre que durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats d'élection et rapoprts des membres suivants, viz:—

De l'honorable Simon Fraser Tolmie, pour le district électoral de la cité de Victoria, C.-B.

De Oliver Gould, pour le district électoral d'Assiniboine.

De Robert Henry Halbert, écr., pour le district électoral d'Ontario-Nord.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

OTTAWA, 14 novembre 1919.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection du vingt-sixième jour d'août 1919, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Herbert William Ruthven Moore, écr., 482 rue Saint-Charles, Victoria, Colombie-Britannique, comme officier rapporteur pour le district électoral de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'élection d'un député pour représenter ledit district électoral en la Chambre des Communes du Canada, dans le présent Parlement, aux lieu et place de Simon Fraser Tolmie qui a accepté un office rétribué sous la Couronne, l'honorable Simon Fraser Tolmie, de Saanich, dans la province de la Colombie-Britannique, médecin-vétérinaire, a été dûment élu comme député le vingt-septième jour d'octobre 1919, tel qu'il appert par le rapport dudit bref qui est déposé dans les archives de mon bureau.

JULES CASTONGUAY,

Greffier suppléant de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A. W. B. NORTHRUP, écr., C.R.,
 Greffier de la Chambre des Communes,
 Ottawa.